

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Convocation : 14/06/2024

Affichage liste délibérations : 24/06/2024

Conseillers en exercice : 35 PRÉSIDENT : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 31 SECRÉTAIRE : Monsieur VITORIO

L'an deux mille vingt quatre, le vingt juin à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabih LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Edwige MOIOLI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Françoise BATUT a donné procuration à Madame Solange FORNENGO

Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Loïc MEZIK

Madame Sonia BRAHMI a donné procuration à Monsieur Ali SEMARI

Madame Yamina KAHOUL a donné procuration à Monsieur Abdel YOUSFI

DEL20240620_33

TABLEAU DES EMPLOIS

RAPPORTEUR : Laurence FRETY

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L. 313-1 qui précise que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité rendu lors du comité social territorial du 10 juin 2024 ;



Vu le tableau des emplois, il est proposé de modifier le tableau des emplois et des effectifs comme suit :

1ère partie : suppression d'emplois

Pour accompagner l'évolution des missions des services municipaux, il est nécessaire de supprimer les emplois suivants :

Direction	Emploi	Cadre d'emplois	Temps de travail	Catégorie
Affaires culturelles	Assistante de direction DAC - médiathèque	Adjoint administratif	Temps complet	C
Affaires culturelles	Assistante Moulin Madiba	Adjoint technique Adjoint administratif	Temps complet	C

2ème partie : création d'emplois

Pour accompagner l'évolution des missions des services municipaux, il est nécessaire de créer les emplois suivants :

Direction	Emplois	Cadre d'emplois	Temps de travail	Catégorie
Vie scolaire et périscolaire	2 agents des écoles maternelles	ATSEM	Temps complet	C
Vie scolaire et périscolaire	4 directeurs accueil de loisirs périscolaire	Adjoint d'animation Animateur	Temps complet	C/B
Petite enfance et parentalité	Infirmière EAJE	Infirmier territorial en soins généraux	Temps non complet 80 %	A

Ce dernier poste fera l'objet d'une mise à disposition partielle auprès du centre social de Givors (20%) et de la ville de Grigny (20%).

3ème partie : évolutions d'emplois dans le cadre de recrutements et de mobilités interne

Pour adapter le tableau des emplois en fonction des décisions prises en matière de recrutement/mobilité interne et de réorganisation des services, il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes :

<p><u>Direction</u> : affaires culturelles</p> <p><u>Service</u> : Archives</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Assistant archiviste</p> <p><u>Cadre d'emplois actuel</u> : Adjoint technique (Cat. C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Assistant archiviste</p> <p><u>Cadre d'emplois à venir</u> : Adjoint d'animation (Cat. C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : temps complet</p>
<p><u>Direction</u> : petite enfance et parentalité</p> <p><u>Service</u> : EAJE Graines d'éveil</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Directeur adjoint EAJE</p> <p><u>Cadre d'emplois actuel</u> : Infirmier en soins généraux (Cat.A)</p> <p><u>Temps de travail</u> : temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Directeur adjoint EAJE</p> <p><u>Cadre d'emplois à venir</u> : Educateur de jeunes enfants (Cat.A)</p> <p><u>Temps de travail</u> : temps complet</p>

4ème partie : ouverture d'emplois permanents aux contractuels

Eu égard aux besoins du service, à la nature des fonctions occupées, et pour faire face aux difficultés rencontrées pour recruter des fonctionnaires sur certains emplois permanents déjà créés, il est proposé d'ouvrir aux contractuels sur la base de l'article L332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique, les emplois suivants :

<u>Intitulé du poste</u>	<u>Date de création du poste</u>
Instructeur urbanisme	Délibération n°35 du 22 juin 2023
Gestionnaire marchés publics	Délibération n°21 du 8 juin 2020

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :
33 VOIX POUR**

2 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE Monsieur RIVA ; Madame BODARD

DÉCIDE

- D'APPROUVER les modifications du tableau des effectifs et des emplois présentées ;
- DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Alipio VITORIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.